

Bulletin d'histoire politique

Histoire politique de la Révolution tranquille : quelques jalons pour une approche renouvelée

Stéphane Savard



Volume 25, Number 3, Spring 2017

L'histoire politique au Québec : un état des lieux

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039749ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039749ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Savard, S. (2017). Histoire politique de la Révolution tranquille : quelques jalons pour une approche renouvelée. *Bulletin d'histoire politique*, 25(3), 145–161. <https://doi.org/10.7202/1039749ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Histoire politique de la Révolution tranquille : quelques jalons pour une approche renouvelée¹

STÉPHANE SAVARD

*Département d'histoire et CRIDAQ
Université du Québec à Montréal*

L'histoire politique telle que pratiquée aujourd'hui dans les différents lieux de recherche – universités, cégeps, Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Musée canadien de l'histoire, etc. – s'intéresse de plus en plus à la Révolution tranquille québécoise². Les études qui s'en dégagent sont plutôt fragmentées et ne proposent toutefois pas une véritable « vision d'ensemble » problématisée de cette période jugée marquante, ce que Léon Dion avait pourtant tenté de faire avec son projet malheureusement inachevé intitulé *La Révolution déroutée*³. Or, la maturité avec laquelle l'histoire politique s'est déployée ces dernières années, comme il est expliqué dans la première partie de ce texte, a jeté les jalons de nouvelles approches en histoire politique de la Révolution tranquille qui, une fois réunies, offrent une interprétation au potentiel « globalisant ». Deux de ces approches seront ici présentées sous la forme de projets de recherche complémentaires qui, chacun à leur manière, contribuent à l'élargissement du champ d'études qu'est LE politique à l'époque de la Révolution tranquille.

Contexte historiographique: le renouveau de l'histoire politique

Entamée dans différentes historiographies du monde occidental selon des modalités temporelles parfois variables, mais généralement dans les décennies 1980 ou 1990, le renouveau de l'histoire politique se fait dans un contexte où les diverses approches historiennes deviennent de moins en moins hermétiques⁴. Comme le souligne si bien l'historien Réal Bélanger

dans un article-phare de 1997, «le retour du politique ne s'effectuera pas seulement sur la base indispensable de la revalorisation de l'histoire politique traditionnelle et de son dépassement, mais aussi sur celle de la relégitimation de l'objet politique, laquelle pourrait contribuer à la revitalisation même d'autres champs de la recherche historique⁵». La multiplication des objets d'étude en histoire politique qui s'est ensuivie depuis les années 1990 au Québec⁶ est donc le fruit du dialogue entre les historiens et historiennes du politique, mais aussi et surtout de ces derniers avec leurs collègues privilégiant d'autres approches du phénomène historique: les approches du social, de la culture, de l'économie, de la religion, etc. Plutôt que de menacer son existence même, le dialogue entre les différentes approches historiques a donc revivifié l'histoire politique.

Parmi les objets d'études mis de l'avant dans la foulée de ce renouveau, il y en a un qui se veut particulièrement fécond et englobant: l'étude historique de la culture politique. Cette dernière représente bien la nouvelle histoire politique qui s'inspire ici des méthodologies et réflexions épistémologiques de l'histoire culturelle, de la science politique et de l'anthropologie. Propulsée en France et dans le monde anglo-saxon par les réflexions des Jean-François Sirinelli, Serge Bernstein, Robert Putnam ou encore Nelson Wiseman⁷, de même qu'au Québec avec les travaux de Martin Pâquet⁸, l'histoire de la culture politique analyse les processus de construction et de circulation des rites, pratiques, symboles, valeurs, représentations et attitudes émanant principalement du champ politique, pour reprendre le concept de Pierre Bourdieu⁹. Elle s'intéresse non seulement à la nature de ces processus, mais aussi et surtout à leurs transformations dans l'espace et le temps. L'histoire de la culture politique est donc sensible aux rapports de force entre les différents acteurs politiques qui cherchent à rendre hégémoniques leurs valeurs et représentations des rapports sociaux, des normes régissant la société et, d'une façon plus générale, du politique. «Rapports de force», «ordre symbolique», «lutttes pour l'hégémonie», «représentations»: autant de concepts clés qui servent à décrire et analyser cette culture politique sensible aux échelles du micro-politique (besoins et intérêts locaux) et du macropolitique (bien commun, choix de société). Là, la tension qui se crée entre ces jeux d'échelle s'avère primordiale pour mieux saisir les processus de transformation et de continuité au sein de la culture politique d'une société donnée.

La culture politique de la Révolution tranquille: nouvelles problématiques de recherche

C'est dans ce contexte historiographique et épistémologique d'une histoire politique renouvelée que s'inscrivent nos recherches en cours s'intéressant à deux aspects de la culture politique québécoise de la Révolution

tranquille : d'une part, une histoire parlementaire des conflits et consensus entre les responsables politiques québécois au sujet des choix de société et des valeurs et représentations du Québec qui y sont rattachées ; et, d'autre part, la prise de parole citoyenne dans le champ politique et le dialogue qui s'ouvre alors entre les citoyens militant au sein de groupes de pression et les responsables politiques. Complémentaires, ces deux approches jettent les ponts d'une histoire politique de la Révolution tranquille qui ne soit plus uniquement centrée sur les rares figures politiques d'envergure ou sur les principales idéologies véhiculées par les partis politiques et les figures intellectuelles. Cette histoire, dont j'en définis les contours dans les pages qui suivent, a le mérite de tenir compte de « l'habilitation politique » des élus de toutes allégeances et de tous partis confondus, de même que de « l'habilitation citoyenne » de ces militants qui interviennent au sein des différents mouvements sociaux et groupes de pression qui en découlent. Ces processus d'habilitation – dans le sens d'*empowerment* ou d'*agentivité*, concepts qui renvoient « d'une part, à l'idée d'action et, d'autre part, à l'idée de responsabilité » des individus ou groupes étudiés¹⁰ – caractérisent la culture politique de la Révolution tranquille¹¹. Ils se trouvent au cœur de la bataille à laquelle se livrent les différents protagonistes afin de contrôler les ressources politiques et sociales permettant de définir les choix de société et les valeurs véhiculées par l'État québécois et ses institutions.

Une histoire parlementaire de la Révolution tranquille

D'emblée, ce qui retient l'attention en parcourant l'historiographie québécoise de la Révolution tranquille, c'est le nombre important d'études qui se sont penchées sur les principales idéologies et réformes proposées par « les leaders du Québec contemporain », ces « grands bâtisseurs » que sont les premiers ministres et les ministres les plus connus des cabinets Lesage, Johnson, Bourassa et Lévesque¹². Une deuxième catégorie de travaux, davantage influencés par la science politique, portent leur regard sur les partis politiques, leur évolution et leurs principales idéologies¹³, de même que sur les transformations de l'État québécois et de son ordre symbolique¹⁴. Enfin, d'autres études en histoire intellectuelle se sont attardées aux idées mises de l'avant par un nombre plutôt restreint d'intellectuels québécois et les différentes revues qu'ils ont fondées ou qui les publiaient, allant de la droite à la gauche en passant par *L'Action nationale*, *Maintenant*, *Cité Libre*, *Parti Pris* ou encore *Mainmise*¹⁵. Au risque de caricaturer l'historiographie, l'histoire politique de la Révolution tranquille s'est ainsi limitée aux prises de position de quelques leaders politiques, aux grandes réformes entreprises par les gouvernements, et aux idées phares mises de l'avant par certains responsables politiques ou intellectuels québécois.

Dans le cas des études sur le parlementarisme québécois, bon nombre de chercheurs, dans la foulée des travaux fondateurs de Jean-Charles Bonenfant, Henri Brun et Marcel Hamelin¹⁶, se sont intéressés aux rouages et fonctionnements de la démocratie parlementaire québécoise de ses origines à nos jours¹⁷. Les historiens qui travaillent à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec s'efforcent d'ailleurs depuis plusieurs années d'élargir les perspectives de cette histoire parlementaire de diverses manières: en s'intéressant notamment à des lieux de pouvoir et contre-pouvoir, comme la ville de Québec ou la Tribune de la presse¹⁸, à des fonctions symboliques comme la figure du lieutenant-gouverneur¹⁹, ainsi qu'aux pratiques parlementaires de quelques figures marquantes²⁰. Christian Blais a même dirigé, plus récemment, une synthèse d'histoire parlementaire des années 1930, 1940 et 1950 à partir d'introductions historiques présentant les débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec²¹. Ayant longtemps travaillé à la reconstitution des débats parlementaires entre 1867 et 1962, qui constituent une imposante banque documentaire désormais essentielle à l'histoire politique, ces historiens ont d'ailleurs montré l'énorme richesse de ces sources qui ne mettent pas uniquement en scène les prises de position des « grands leaders ». C'est d'ailleurs l'ouvrage *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962*, dans lequel j'ai publié trois textes, qui a attiré mon attention sur ce lieu « d'habilitation politique » qu'est l'Assemblée nationale avec sa joute parlementaire qui laisse place, en plusieurs occasions et sur une foule d'enjeux – surtout à l'époque de la Révolution tranquille et des périodes précédentes –, à un éventail de discours et positions.

Ceci étant dit, il s'avère toutefois que ces études n'analysent pas en profondeur les discours et représentations des acteurs qui sont aux premières loges de la Révolution tranquille, c'est-à-dire ceux qui débattent dans la joute parlementaire des grandes réformes québécoises des années 1960 et 1970: il s'agit ici des responsables politiques de l'Assemblée législative (avant 1968) ou nationale (après 1968) du Québec. Négligée jusqu'ici par l'historiographie, cette institution politique représente l'ultime lieu où les responsables politiques de toutes allégeances (qu'ils soient premiers ministres, ministres, députés du parti ministériel, chefs d'un parti d'opposition ou encore simples députés d'opposition) prennent la parole et débattent des principaux enjeux de société et des mesures législatives qui en découlent. L'Assemblée nationale peut donc être considérée comme un microcosme politique où, dans une culture parlementaire particulière qui se veut le reflet des enjeux sociopolitiques du Québec²², les responsables politiques proposent chacun à leur manière différentes représentations du Québec. Un survol rapide de ces milliers de pages que représentent les débats parlementaires des années 1960 et 1970 me permet de constater qu'au sujet de plusieurs enjeux de société, non seulement les ministres et

chefs de partis politiques ont pris position, mais aussi que de nombreux « simples » députés du parti ministériel ou de l'Opposition²³ ont débattu des choix et orientations politiques et ont donc proposé à leur manière des représentations particulières du Québec²⁴. C'est ce qu'ont notamment étudié trois jeunes chercheurs qui, travaillant sous ma direction, ont abordé certains enjeux particuliers : la réforme de l'éducation, les débats constitutionnels ainsi que la question linguistique²⁵.

L'analyse systématique des débats parlementaires qui est centrée sur l'ensemble des élus a ainsi l'avantage de mieux cerner les dynamiques de luttes et de consensus qui surviennent pendant la Révolution tranquille au sein d'une institution (l'Assemblée nationale) située au cœur même du « champ politique ». Il devient alors possible d'étudier quelles sont la nature et les caractéristiques des différents rapports de force qui parcourent la joute politique et parlementaire des années 1959 à 1982, rapports de force qui surviennent au sein même des différents partis politiques et qui dévoilent alors des conflits internes très révélateurs. L'étude permet aussi d'approfondir nos connaissances historiques de la « culture parlementaire » québécoise et, par le fait même, de mieux saisir dans le temps l'évolution du travail et du rôle des responsables politiques. Ce faisant, elle dévoile les diverses zones de fracture qui ont parfois comme origine les prises de parole citoyenne – alors que certains responsables politiques s'appuient sur le discours des groupes ou mouvements sociaux –, tout en s'attardant aux fondements de l'élaboration d'une « raison d'État » qui transcende les divisions partisanes parlementaires et qui pousse ainsi les responsables politiques à rechercher le consensus²⁶.

La prise de parole citoyenne dans l'espace politique

Pour une meilleure interprétation de l'histoire politique de la Révolution tranquille, il ne suffit pas d'étendre l'analyse historique à l'ensemble des valeurs, représentations et prises de position évoquées par les responsables politiques québécois ; il faut aussi élargir le champ politique aux différents acteurs sociopolitiques qui y sont intervenus. « Limiter l'histoire politique à l'analyse de ces discours [ceux des responsables politiques] et des valeurs et représentations qui y sont rattachées », écrivais-je dans la présentation d'un dossier thématique du *Bulletin* portant sur la prise de parole citoyenne, « contribue certainement à passer sous silence les relations directes et indirectes entre ces acteurs à l'exercice du pouvoir et une panoplie d'autres individus qui composent la société civile. L'analyse de cette interaction entre les discours des responsables politiques et ceux des acteurs de la société civile ouvre les portes à une meilleure compréhension du fonctionnement de prise de décision politique et, surtout, du processus menant à la définition du « bien commun »²⁷ ». Le sociologue et historien

Jean-Philippe Warren abonde dans le même sens lorsqu'il présente ses réflexions entourant l'utilisation du concept bourdieusien de « champ politique » dans le cadre québécois. Pour Warren, le champ politique québécois est formé de « trois cercles concentriques » qui s'imbriquent l'un dans l'autre et dont le dernier, à la périphérie, est composé des mouvements sociaux et groupes de pression qui prennent la parole²⁸. Pour ces derniers, il s'agit alors de véhiculer un discours politique et de proposer des stratégies d'intervention dans le but d'appuyer, de confronter ou de nuancer les positions des acteurs à l'exercice du pouvoir; l'objectif ultime étant de faire correspondre leurs intérêts personnels avec ceux plus généraux de la société²⁹.

L'historiographie récente sur les *Sixties* au Canada propose de nombreuses études portant sur les mouvements sociaux et groupes de pression alors florissants dans les années 1960 et 1970, que l'on pense aux travaux de Matthew Hayday, Dominique Clement, Dimitry Anastakis et bien d'autres³⁰. Au Québec, les travaux portant sur la Révolution tranquille commencent à s'ouvrir à cette prise de parole citoyenne. Des historiens comme Sean Mills, Jean-Philippe Warren, David Austin, Jacques Rouillard ou encore Marcel Martel et Martin Pâquet se sont intéressés aux acteurs syndicaux, féministes, étudiants ou nationalistes qui ont pris la parole dans l'espace public afin de revendiquer des réformes étatiques dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la langue, des rapports hommes-femmes, des droits ethniques, etc.³¹ Or, à l'exception du livre de Martel et Pâquet sur les politiques linguistiques, de même que de l'étude de Léon Dion sur la réforme de l'éducation au Québec³², ces travaux portent peu sur l'analyse de l'interaction entre, d'une part, les responsables politiques et, d'autre part, les citoyens et différents groupes de pression qui tentent d'influencer directement le processus de prises de décision politique.

Devant la montée des mouvements sociaux et de leur prise de parole citoyenne, symbolisée par la multiplication des groupes de pression dans l'espace public, les responsables politiques québécois s'ouvrent au dialogue. Ils cherchent à mettre sur pied un processus d'audiences publiques qui puisse démocratiser la discussion autour des enjeux de société, ouvrir le débat public et ainsi donner la visibilité requise aux citoyens et groupes qui contestent ou appuient les choix étatiques et les valeurs et représentations qui y sont rattachées. Toutefois, ce processus s'inscrit aussi dans un objectif de contrôle dont le but ultime demeure de canaliser la prise de parole citoyenne au sein d'un lieu précis et d'en baliser ainsi les orientations. Outre les commissions royales d'enquête qui s'ouvrent plus largement au processus d'audiences publiques à partir des années 1960³³, un des principaux outils servant à canaliser et à baliser cette prise de parole citoyenne sera la mise sur pied des processus d'audiences publiques à

l'intérieur des commissions parlementaires de l'Assemblée nationale. Ainsi, au milieu des années 1960, le principe des « comités permanents » qui permet d'inviter n'importe quel individu à témoigner devant les élus, reconnu par la procédure parlementaire de 1867, mais dont la pratique tombe rapidement en désuétude dans les décennies suivantes, revient à l'ordre du jour parlementaire. Il sera d'ailleurs un des facteurs derrière la création des commissions parlementaires permanentes au début des années 1970³⁴. Ces dernières sont composées des membres élus de l'Assemblée nationale qui surveillent, débattent et parfois même critiquent les crédits alloués aux ministères, les lois importantes de l'Assemblée nationale, les projets du gouvernement ou des sociétés d'État, etc. Lorsque les responsables gouvernementaux décident qu'un sujet étudié par un comité ou une commission parlementaire doit faire l'objet d'un processus d'audiences publiques, un nombre variable de groupes et d'individus sont alors invités à venir présenter leur point de vue devant les membres de la commission et à produire, dans la plupart des cas, un mémoire exprimant leur position vis-à-vis de la question débattue. Ce processus d'audiences publiques peut être très ouvert (une annonce est faite et les individus et groupes ont un nombre donné de jours pour faire connaître leur intérêt) ou encore relativement restreint (seuls les individus et groupes invités peuvent y participer).

Sans aucun doute, les commissions parlementaires avec processus d'audiences publiques représentent une intéressante et riche zone de rencontres entre les responsables politiques et les groupes de pression et ce, même s'il faut reconnaître qu'elles sont balisées par le parti à l'exercice du pouvoir et qu'elles sont susceptibles de reproduire les stratégies politiques et rapports de force entre les acteurs sociopolitiques. Laisée en friche par l'historiographie³⁵, leur analyse s'inscrit pourtant dans ce courant des travaux en sociologie politique et en sciences politiques qui ont abordé l'étude des processus d'audiences publiques – surtout ceux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (1978) – qui symbolisent une tentative de la part des responsables politiques d'instaurer une « démocratie participative³⁶ », c'est-à-dire un système politique démocratique qui soit ouvert à la « médiation des besoins, des désirs et des attentes des citoyens face à l'État³⁷ ». Puisque les commissions parlementaires deviennent ainsi des « forums de discussion politique des choix qui se présentent à la population », leur étude permet d'analyser la « structuration démocratique de l'action du gouvernement » québécois pendant la Révolution tranquille³⁸.

Si les comités et commissions parlementaires sont légion dans les années 1970, celles qui renferment un processus d'audiences publiques sont beaucoup moins nombreuses. Entre 1966 et 1981, il y a environ une centaine de commissions parlementaires qui ont fait appel à un processus

d'audiences publiques, dont un peu plus de la moitié de celles-ci ont été mises sur pied pour débattre d'enjeux ou de mesures législatives jugés prioritaires et qui possèdent un large potentiel de mobilisation citoyenne³⁹. En guise d'exemples et pour montrer l'étendue des enjeux couverts, des commissions parlementaires avec audiences publiques ont eu lieu au sujet de la réforme des régimes matrimoniaux en 1969, de la Loi de l'Assurance-maladie en 1970, du renouvellement de la politique forestière en 1972, de la Loi sur les droits et libertés de la personne en 1975, de la situation énergétique du Québec en 1977, du projet de Livre blanc sur la langue française en 1977, de la Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement en 1978, du projet de Société nationale de l'amiante en 1978, de la Loi sur la protection des territoires agricoles en 1979, de la réforme du droit de la famille en 1979, de la Constitution du Canada en 1980 et 1981, etc. Lors de chacune de ces commissions parlementaires, un nombre varié d'individus ou de groupes (d'une poignée de groupes à une cinquantaine lors de la Commission sur la politique énergétique du Québec, voire même à 70 groupes lors de la commission sur le Livre blanc sur la langue française) déposent d'abord un mémoire à la Commission avant de débattre de leur point de vue avec les responsables politiques de toutes allégeances politiques. La nature des principaux groupes de pression et organismes de toutes sortes qui interviennent occasionnellement ou régulièrement dans ces audiences publiques s'avère variée et représentative de la société en général: acteurs économiques, acteurs syndicaux, groupes environnementalistes, groupes autochtones, groupes ethniques, militantes féministes, regroupements de chercheurs et scientifiques, etc.

Malgré le fait que ces processus d'audiences publiques se voient «bailisés⁴⁰» par les responsables politiques dans le cadre très strict des commissions parlementaires, ils représentent tout de même un lieu important de rencontre et de dialogue entre certains citoyens et les responsables politiques. Une analyse préliminaire de certaines commissions montre de réels conflits de valeurs et représentations qui s'y déroulent. En guise d'exemple, la Commission permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications qui ouvre un processus d'audiences publiques sur la Loi sur les langues officielles (Bill 22) en juin et juillet 1974 a été le théâtre de profondes divisions entre les acteurs du monde l'éducation et de l'enseignement, du milieu des affaires, des groupes ethnoculturels et religieux, ainsi que du milieu nationaliste. Ces divisions ne s'expliquent pas uniquement par le biais de la fracture linguistique et montrent plutôt la forte polarisation de la société civile à l'égard de la question linguistique au milieu des années 1970⁴¹. Autre exemple: la Commission parlementaire sur la situation énergétique du Québec en 1977 présente des intervenants qui s'opposent notamment sur la question de l'énergie nucléaire et du développement de l'hydroélectricité⁴².

D'autres commissions parlementaires sont plutôt le théâtre d'un relatif consensus entourant un enjeu ou un projet de loi présenté par le gouvernement, comme en témoigne la Commission parlementaire sur les régimes matrimoniaux de 1969. Lors des audiences publiques de cette commission, l'ensemble des 16 intervenants se montre favorable – à quelques nuances près – au projet de loi 10 concernant les régimes matrimoniaux qui réaffirme notamment la capacité juridique des femmes mariées (loi 16 de 1964) et qui crée un nouveau régime légal de biens (la société d'acquêts)⁴³. Même chose du côté de la Commission parlementaire sur l'étude de la Loi constituant la Société nationale de l'amiante en mars 1978 où cinq des six intervenants de cette commission sont favorables au projet de nationalisation de l'amiante et de la création d'une société d'État par le gouvernement péquiste de René Lévesque, dont les acteurs syndicaux et municipaux. Seule l'Association des mines d'amiante du Québec, un acteur économique, se positionne contre le projet. Cette dernière a d'ailleurs reçu l'appui des députés du Parti libéral du Québec qui ont insisté pour lui permettre de participer aux audiences publiques de la Commission⁴⁴.

Quoi qu'il en soit, ces problématiques du conflit et du consensus entourant les enjeux débattus dans ces commissions parlementaires doivent être prises en compte, à des degrés divers, par les membres du gouvernement et ceux de l'Opposition qui ont à répondre aux arguments et prises de position soulevés et, ainsi, qui ont à justifier leur appui ou leur rejet de ces derniers. L'analyse des débats et échanges entre les acteurs de la société civile et les responsables politiques permet ainsi de mieux saisir le processus de prise de décision politique pendant les premiers efforts visant à s'inspirer des principes de la « démocratie participative ». Une telle analyse se veut un excellent point de départ pour l'étude de la relation et du rapport de force qu'entretiennent les citoyens et les groupes de pression avec l'État et les responsables politiques. Là, il devient possible de mesurer, en partie du moins, l'influence et les impacts qu'ont eus les groupes sur les orientations et intérêts de l'État québécois pendant la Révolution tranquille.

* * *

Pour reprendre les termes employés dans le titre de la journée d'étude de Sherbrooke qui a mené à ce présent dossier thématique⁴⁵, les contours d'une histoire politique renouvelée de la Révolution tranquille portent entre autres sur l'analyse de deux groupes d'acteurs politiques que sont les élus québécois et les représentants des groupes de pression, dans deux espaces de rencontre balisés représentés par la Chambre d'assemblée et les Commissions parlementaires, qui eux-mêmes sont des produits de l'institution politique par excellence au Québec qu'est l'Assemblée nationale.

En s'intéressant aux prises de position de ces acteurs ainsi qu'aux conflits et consensus entourant les représentations symboliques et identitaires qui y sont rattachées, à la fois pour les débats parlementaires et pour ceux des commissions, le programme de recherche jette les bases d'une histoire de la culture politique de la Révolution tranquille au Québec, contribuant ainsi à renouveler une historiographie trop centrée sur les grandes réformes et les principaux « leaders » et à replacer cette période marquante dans le contexte occidental des *Sixties*. Ce faisant, il rend possible le déploiement d'une série d'études portant sur les divers groupes de pression qui émergent dans les années 1960 et 1970 et leur relation particulière avec les responsables politiques québécois. Il permet également de se montrer sensible aux enjeux de l'habilitation « politique » de la vaste majorité des élus qui n'occupent pas un rôle clé au Parlement, mais qui réussissent à prendre la parole pour développer une argumentation souvent articulée au sujet des enjeux de l'heure.

La complexification du champ politique dont témoigne le programme de recherche présenté dans ce texte permet assurément une meilleure compréhension des processus de prise de décision étatique et de recherche du « bien commun » dans le Québec des années 1960 et 1970. De cette façon, l'histoire politique s'élargit et l'interprétation historique sur la Révolution tranquille qui en découle embrasse pleinement LE politique et ses processus de continuité et de rupture.

Pour conclure, je me dois de souligner que l'élargissement de l'histoire politique de la Révolution tranquille devra également se réaliser sur d'autres fronts afin d'être réellement en mesure de proposer une interprétation historique au potentiel « globalisant ». Je pense notamment à l'histoire de ces acteurs « des marges », certainement absents des banquettes de l'Assemblée nationale et des processus d'audiences publiques des commissions parlementaires, étant pour la plupart étrangers à la pratique de la prise de parole comme moyen d'habilitation politique. Ce faisant, tout un chantier reste à faire sur l'histoire des nouvelles régulations sociales dans le contexte de la montée et du déploiement de l'État-providence québécois dans les années 1960 et 1970⁴⁶. Je pense également à une histoire politique « genrée » de la Révolution tranquille, qui relèverait le défi épistémologique et méthodologique d'ouvrir le champ politique à l'analyse de ces absentes – nombreuses, car représentant la moitié de la population. Au-delà des études féministes portant sur les rapports sociaux de sexe, sur les revendications des groupes de femmes en lien avec ces derniers, ainsi que sur des analyses genrées de certains enjeux sociaux, il faudra tôt ou tard en venir à l'étude de la conception du politique chez les femmes⁴⁷, à leur inscription comme membre « entier » de la communauté politique québécoise⁴⁸. Espérons que cet appel à la poursuite de l'élargissement de l'histoire politique sera entendu.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. J'aimerais remercier le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) pour l'appui financier octroyé dans le cadre de deux projets de recherche qui forment le socle de cette réflexion sur l'histoire politique de la Révolution tranquille. Je tiens également à remercier Marcel Martel et Jean-Philippe Warren d'avoir si gentiment accepté de commenter une première version de ce texte, de même que les directeurs du présent dossier ainsi que les membres du Comité de rédaction du *BHP* pour avoir fait une lecture serrée du texte.
2. Je considère que la Révolution tranquille représente la période comprise entre 1959 et 1982, soit de la mort de Maurice Duplessis jusqu'aux deux événements majeurs que sont la crise économique qui met un frein à l'expansion de l'État-providence et le rapatriement de la Constitution qui symbolise la fin d'une étape dans la poussée du néonationalisme québécois. Cette temporalité ne fait toutefois pas consensus auprès des chercheurs. Pour certains, la Révolution tranquille se limite à la période 1959-1968, voire même à la période plus restreinte entre 1960 et 1966 (Lucia Ferretti, « La Révolution tranquille », *L'Action nationale*, vol. 89, n° 10, décembre 1999, p. 59-91; Jacques Rouillard, « La Révolution tranquille: rupture ou tournant? », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, vol. 32, n° 4, hiver 1998, p. 23-51). Pour d'autres, elle se poursuit au-delà des années 1960 grâce à un second souffle, moins puissant que le premier, qui la fait s'étirer jusqu'en 1976 avec l'élection du Parti québécois ou jusqu'en 1980 avec le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec (Léon Dion, *La révolution dérouterée, 1960-1976*, Montréal, Boréal, 1998, 324p.; Paul-André Linteau et al., *Histoire du Québec contemporain. Tome 2: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1989, p. 419-803). La périodisation que je propose rejoint en partie celle de Ramsay Cook qui considère que la crise économique de 1981-1982 met un terme à la Révolution tranquille (Ramsay Cook, « Has the Quiet Revolution Finally Ended? », *Queen's Quarterly*, vol. 90, n° 2, été 1983, p. 333-342).
3. Léon Dion, *op. cit.*
4. À ce sujet, voir le bilan historiographique que proposent Jean-Philippe Carlos et Michael Bergeron dans le présent dossier.
5. Réal Bélanger, « Pour un retour à l'histoire politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 224-225.
6. Qui s'accompagne d'une nouvelle définition de ce qu'est le politique et ses temporalités, comme le font en France les chercheurs René Rémond, Pierre Rosanvallon ou Jean-François Sirinelli, ou encore au Canada anglais les historiens universitaires qui se sont regroupés depuis quelques années autour du *Political History Group/Groupe d'histoire politique* au sein de la Société historique du Canada. Voir Ivan Carel, Martin Pâquet, Stéphane Savard et Jean-Philippe Warren, « Éditorial. Les principes du *Bulletin d'histoire politique* », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 3, printemps 2012, p. 59-62.
7. Voir Serge Berstein, « L'historien et la culture politique », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 35, juillet-septembre 1992, p. 67-77; Jean-François Sirinelli, « De la demeure à l'agora: pour une histoire culturelle du politique », dans

- Serge Bernstein et Pierre Milza (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, p. 381-398; Robert Putnam, *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Schuster, 2000, 541p.; Nelson Wiseman, *In Search of a Canadian Political Culture*, Vancouver, UBC Press, 2007, 346p.
8. Voir entre autres Martin Pâquet, « Prolégomènes à une anthropologie historique de l'État », *Journal of History and Politics / Revue d'histoire et de politique*, vol. XII, n° 2, 1996-1997, p. 1-35; *Idem*, *Tracer les marges de la Cité. Étranger, Immigrant et État au Québec, 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, 317p. Voir aussi Ralph Heintzman, « The Political Culture of Quebec, 1840-1960 », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 16, n° 1, mars 1983, p. 3-59.
 9. Voir notamment Pierre Bourdieu, « La représentation politique: éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 36-37, février-mars 1981, p. 3-4 et 13; *Idem*, *Propos sur le champ politique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2000, 110p.
 10. Sur le concept d'*agentivité*, d'où est tiré la citation du texte, voir Marie-Ève Lang, « L'*agentivité* sexuelle » des adolescentes et des jeunes femmes: une définition », *Recherches féministes*, vol. 24, n° 2, 2011, p. 190. Sur celui d'*empowerment*, qui est toutefois parfois perçu par certains chercheurs de manière un peu différente du processus d'habilitation, voir Émilie Guilbeault-Cayer, « De l'assimilation à l'intégration? : discussion sur l'*empowerment* des Autochtones pendant le Comité mixte sur la Loi des Indiens de 1946 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, n° 3, printemps 2016, p. 86-87; Yann Le Bossé, « De l'habilitation au pouvoir d'agir: vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'*empowerment* », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2, 2003, p. 33-37 et 40.
 11. Voir Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec: une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, p. 129-130 (et pages 131-141 pour le cas de la question linguistique).
 12. Il s'agit notamment de Yves Bélanger et Michel Lévesque (dir.), *René Lévesque: l'homme, la nation, la démocratie*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1992, 495p.; Robert Comeau, avec la coll. de Gilles Bourque (dir.), *Jean Lesage et l'éveil d'une nation: les débuts de la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1989, 367p.; Robert Comeau, Michel Lévesque et Yves Bélanger (dir.), *Daniel Johnson: rêve d'égalité et projet d'indépendance*, Sillery, PUQ, 1991, 451p.; Guy Lachapelle et Robert Comeau, avec la coll. de Valéry Colas (dir.), *Robert Bourassa: un bâtisseur tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 409p.; Jean-Charles Panneton, *Georges-Émile Lapalme, précurseur de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB Éditeur, 2000, 190p.; Alexandre Stefanescu (dir.), *René Lévesque: mythes et réalités*, Montréal, VLB Éditeur, 2008, 249p.; Dale C. Thomson, *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Montréal, Éditions du Trécarré, 1984, 615p.
 13. Voir entre autres Robert Comeau, Ivan Carel et Michel Martin (dir.), « Le RIN, parti indépendantiste, 1963-1968 », Dossier thématique, *Bulletin d'histoire politique*, vo. 22, n° 3, printemps-été 2014, p. 11-101; Graham Fraser, *Le Parti québécois*, Montréal, Éditions libre expression, 1984; Vincent Lemieux, *Quatre*

- élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, PUL, 1969, 246p.; *Idem, Personnel et partis politiques au Québec: aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1982, 350p.; *Idem, Le Parti libéral du Québec: alliances, rivalités et neutralités*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008; Michel Lévesque, *Histoire du Parti libéral du Québec: la nébuleuse politique, 1867-1960*, Québec, Septentrion, 2013; Jean-Charles Panneton, *Le Gouvernement Lévesque. Tome 1: De la genèse du PQ au 15 novembre 1976*, Québec, Septentrion, 2016, 360 p.; Réjean Pelletier (dir.), *Partis politiques au Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1976, 299p.; *Idem, Partis politiques et société québécoise: de Duplessis à Bourassa, 1944-1970*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1989, 395p.
14. Voir notamment Kenneth McRoberts, *Québec: Social Change and Political Crisis*, 3^e édition, Toronto, McClelland and Stewart, 1988, 530p.; Martin Pâquet, *Tracer les marges de la Cité. Étranger, Immigrant et État au Québec, 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005, 317p.
 15. Voir Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus Neo-Nationalism, 1945-1960*, Montréal-Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366p.; Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, 457p.; Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, PUL, 2007, 486p.; E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur ». L'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, 207p.; Jacques Pelletier, *Parti pris: une anthologie*, Montréal, Lux, 2013; Martin Roy, *Une réforme dans la fidélité: la revue Maintenant (1962-1974) et la « mise à jour » du catholicisme québécois*, Québec, PUL, 2012; Jean-Philippe Warren et Andrée Fortin, *Pratiques et discours de la contreculture au Québec*, Québec, Septentrion, 2016, 266p.
 16. Jean-Charles Bonenfant, *Les institutions politiques canadiennes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1954; Jean-Charles Bonenfant et al. (dir.), *Réflexions sur la politique au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1970, p. 19-28; Henri Brun, *La formation des institutions parlementaires québécoises, 1791-1838*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1970; Marcel Hamelin, *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 386p.
 17. Voir entre autres Christian Blais, « Histoire des institutions politiques et parlementaires du Québec », dans Michel Bonsaint (dir.), *La procédure parlementaire du Québec*, 3^e édition, Québec, Assemblée nationale du Québec, 2012, p. 5-47; John Hare, *Aux origines du parlementarisme québécois, 1791-1793*, Silery, Septentrion, 1993, 313p.; Louis Massicotte, *Le Parlement du Québec de 1867 à aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, 298p. Voir aussi l'Encyclopédie du parlementarisme québécois (assnat.qc.ca) qui est une initiative des chercheurs de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.
 18. Christian Blais, Gilles Gallichan, Frédéric Lemieux et Jocelyn Saint-Pierre, *Québec: quatre siècles d'une capitale*, Québec, Les Publications du Québec, 2008, 692p.; Jocelyn Saint-Pierre, *Histoire de la Tribune de la presse à Québec, 1871-1959*, Montréal, VLB Éditeur, 2007, 320p.; *Idem, La Tribune de la presse à Québec depuis 1960*, Québec, Septentrion, 2016, 512p.

19. Frédéric Lemieux, Christian Blais et Pierre Hamelin, *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Les Publications du Québec, 2005, 432 p.
20. En guise d'exemple, voir Frédéric Lemieux, «Maurice Duplessis, un parlementaire redoutable», dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 97-116.
21. Christian Blais (dir.), *Histoire parlementaire du Québec, 1928-1962. La crise, la guerre, le duplessisme, l'État-providence*, Québec, Septentrion, 2015, 713 p.
22. Gilles Gallichan, «Les débats reconstitués: un patrimoine documentaire», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, n° 3, printemps 2003, p. 48-56; Jérôme Ouellet et Frédéric Roussel-Beaulieu, «Les débats parlementaires au service de l'histoire politique», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 11, n° 3, printemps 2003, p. 23-29.
23. Entre 1959 et 1982, plusieurs formations politiques se sont retrouvées sur les banquettes de l'Opposition: l'Union nationale, le Parti libéral du Québec, le Parti québécois, le Ralliement créditiste/Parti créditiste ainsi que le Parti national populaire. Il y a aussi eu quelques députés indépendants (qui ont été élus comme tels ou qui le sont devenus), tous dans les années 1960. C'est à compter de 1968, avec René Lévesque comme député du PQ, qu'il y a plus de deux partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Québec.
24. Comme dans l'exemple de la nationalisation de l'électricité et de l'instrumentalisation subséquente de cette nouvelle Hydro-Québec. Voir Stéphane Savard, *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, Québec, Septentrion, 2013.
25. Voir Pierre-Luc Bilodeau, *Impacts de la Loi 101 sur la culture politique au Québec de 1977 à 1997*, Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2016, 210p.; Antoine Brousseau Desaulniers, *L'évolution du débat politique québécois en regard de la question constitutionnelle (1960-1971)*, Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2016, 174p.; Joshua Ménard-Suarez, *Les conceptions de l'homme dans la réforme de l'éducation au Québec: luttes politiques et perspectives pédagogiques, 1960-1966*, Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2014, 157p. Voir aussi le mémoire de Jessica Riggi, mais pour les années 1980 et 1990: Jessica Riggi, *La question constitutionnelle chez les responsables politiques québécois, 1985-1991: un long désenchantement*, Mémoire de maîtrise (histoire), UQAM, 2016.
26. Telle que définie par Stéphane Savard dans «La poésie «raisonnée» du discours. Quelques réflexions sur Daniel Johnson, la question de l'électricité et l'influence de la «raison d'État»», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 2, hiver 2012, p. 155-170.
27. Stéphane Savard, «L'importance de la prise de parole», dans le dossier «Discours politique et mobilisations citoyennes», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 24, n° 3, printemps 2016, p. 7.
28. Jean-Philippe Warren, «Éditorial. Penser l'histoire politique au Québec avec Pierre Bourdieu: précisions conceptuelles et défis pratiques», *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 2, hiver 2014, p. 12.
29. Au sujet des groupes de pression, voir Jérôme Boivin et Stéphane Savard, «Pour une histoire des groupes de pression au Québec: quelques éléments conceptuels et interprétatifs», dans Stéphane Savard et Jérôme Boivin (dir.),

- De la représentation à la manifestation. Groupes de pression et enjeux politiques au Québec, 19^e et 20^e siècles*, Québec, Septentrion, 2014, p. 16-40.
30. Dimitry Anastakis (dir.), *The Sixties. Passion, Politics, and Style*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2008, 197p.; Lara Campbell, Dominique Clément et Gregory S. Kealey (dir.), *Debating Dissent: Canada and the Sixties*, Toronto, UTP, 2012, 370p.; Ivan Carel, Robert Comeau et Jean-Philippe Warren (dir.), *Violences politiques. Europe et Amériques, 1960-1979*, Montréal, LUX, 2013, 328p.; Colin M. Coates (dir.), *Canadian Countercultures and the Environment*, Calgary, University of Calgary Press, 2016, 302p.; Karen Dubinsky et al. (dir.), *New World Coming. The Sixties and the Shaping of Global Consciousness*, Toronto, Between the Lines, 2009, 515p.; Marie Hammond-Callaghan et Matthew Hayday (dir.), *Mobilizations, Protests and Engagements. Canadian Perspectives on Social Movements*, Halifax and Winnipeg, Fernwood Publishing, 2008, 263p.; Brian D. Palmer, *Canada's 1960's: The Ironies of Identity in a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 605p.
 31. David Austin, *Nègres noirs, nègres blancs. Race, sexe et politique dans les années 1960 à Montréal*, Montréal, Lux, 2015, 293p.; Marcel Martel et Martin Pâquet, *op. cit.*; Sean Mills, *Contester l'empire: pensée postcoloniale et militantisme politique à Montréal, 1963-1972*, Montréal, Hurtubise, 2011, 349p.; Sean Mills, *Une place au soleil. Haïti, les Haïtiens et le Québec*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2016, 376p.; Jacques Rouillard, *Le syndicalisme québécois: deux siècles d'histoire*, Montréal, Boréal, 2004, particulièrement le chapitre 4 portant sur la période 1960-1985 aux pages 139-213; Jean-Philippe Warren, *Une douce anarchie: les années 68 au Québec*, Montréal, Boréal, 2008, 309p.
 32. Léon Dion, *Le bill 60 et la société québécoise*, Montréal, Éditions HMH, 1967, 197p. Voir aussi Léon Dion, *La révolution déroutée...*, *op. cit.*
 33. Étudiées entre autres par Martin Pâquet (dir.), « Pensée scientifique et prise de décision politique », Dossier thématique, *Bulletin d'histoire politique*, vol. 17, n° 1, automne 2008, p. 175-262; et par Émilie Guilbeault-Cayer et Valérie Lapointe-Gagnon (dir.), « Les commissions royales d'enquête au Québec et au Canada: enjeux et débats », Dossier thématique, *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 3, printemps 2015, p. 13-104.
 34. Christian Blais, *loc. cit.*
 35. À l'exception de quelques travaux récents qui utilisent les commissions parlementaires au cœur de leur analyse historique ou de leur réflexion en tant que chercheur. Voir Mélanie Bourque et Pierre Avignon, « Le recours aux commissions d'enquête et aux groupes de travail dans les secteurs de la santé et de l'éducation: 1960-2014 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 3, printemps 2015, p. 82-104; Julien Prud'homme, « L'agronome, le forestier et l'urbaniste de la Révolution tranquille: l'expertise en commission parlementaire, 1971-1973 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 68, n°s 3-4, 2015, p. 353-373; Stéphane Savard, « L'énergie nucléaire au Québec: débats politiques et conflits de représentations, 1963-1996 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 69, n° 3, hiver 2016, p. 5-33.
 36. Il est intéressant de constater que le concept de « démocratie participative », repris ici par les responsables politiques québécois au début des années 1970, tire ses origines de la *New Left* américaine, plus particulièrement du Student

- for a Democratic Society (SDS) qui, dans son manifeste du « Port Huron Statement » de 1962, militait pour une plus grande participation citoyenne non seulement aux affaires politiques de la Cité, mais aussi et surtout dans les différentes sphères d'activité de la société. Cela ne fait que confirmer l'importance de poursuivre les réflexions reliant la Révolution tranquille québécoise à l'histoire plus vaste des *Sixties*. Sur le SDS et le concept de « démocratie participative », voir Frédéric Robert, « "Port Huron Statement" du Students for a Democratic Society : entre utopisme démocratique et programme politique novateur », dans Frédéric Robert, avec la participation d'Armand Hage (dir.), *Révoltes et utopies : la contre-culture américaine dans les années 1960*, Rennes, Les Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 83-99.
37. Voir Yvon Thériault, « Introduction », *Index cumulatif 5 : Les commissions parlementaires, 1965-1980*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 1982, p. II. Voir aussi Michel Gariépy et Michel Marié (dir.), *Ces réseaux qui nous gouvernent ?*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Alexandre Macleod, *Les commissions parlementaires et les groupes de pression à l'Assemblée nationale du Québec : évaluation d'une tentative de politique consultative parlementaire*, Montréal, UQAM, 1977 ; Louis Simard et al. (dir.), *Le débat public en apprentissage : aménagement et environnement. Regards croisés sur les expériences française et québécoise*, Paris, L'Harmattan, 2006. Plusieurs chercheurs européens et américains ont déjà porté leur regard sur les différentes stratégies d'empowerment déployées par les mouvements sociaux et groupes de pression depuis les années 1970 dans leur relation avec l'État, ses institutions et ses responsables politiques. Notre démarche s'inspire notamment de Mariel-Hélène Bacqué et Yves Sintomer, *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, 2011, 288p. ; Patricia Hill Collins, *Black Feminist Thought Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*, New York, Routledge, 1990, 265p. ; John Friedmann, *Empowerment : The Politics of Alternative Development*, Cambridge, Blackwell, 1992.
 38. Claude Harmegnies, « Les commissions parlementaires à Québec », *Les Cahiers de droit*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 73-146.
 39. Les autres commissions avec audiences publiques ont plutôt porté sur les mises à jour du code des professions, sur les secteurs industriels ou financiers (industries du transport, du camionnage ou de la construction, ou encore les secteurs des finances et de la câblodistribution), ainsi que sur le secteur municipal. Un recensement de ces commissions est possible grâce à l'instrument de recherche *Index cumulatif 5 : Les commissions parlementaires, 1965-1980* (Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 1982, 447p.).
 40. « Balisés » dans la mesure où ces processus d'audiences publiques sont décidés par le parti à l'exercice du pouvoir, que les individus ou groupes qui désirent y participer ont un échéancier strict à respecter pour annoncer leur intention et pour produire leur mémoire, que ces mêmes acteurs disposent d'un temps de parole restreint en commission pour présenter les grandes lignes de leur prise de position, et aussi que ces audiences publiques se déroulent sous l'encadrement du président de la commission et selon des règles et un décorum dictés par l'Assemblée nationale.

41. Bibliothèque nationale du Québec, *Commissions parlementaires, 30^e législature, Deuxième session. Commission permanente de l'éducation, des affaires culturelles et des communications*, 29 séances du 11 juin au 26 juillet 1974. Voir aussi Marcel Martel et Martin Pâquet, *op. cit.*, p. 129-218.
42. Bibliothèque nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée nationale du Québec, 31^e législature, Deuxième session. Commission permanente des richesses naturelles et des terres et forêts. Étude de la situation énergétique du Québec*, 8 séances du 8 février au 24 février 1977. Voir aussi Stéphane Savard, «L'énergie nucléaire au Québec...», *loc. cit.*, p. 5-33.
43. Bibliothèque nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée nationale du Québec, 28^e législature, Quatrième session. Commission de l'administration de la justice. Bill 10 – Régimes matrimoniaux*, 11 séances du 21 mai au 19 novembre 1969. Voir aussi André Giroux, «Capacité juridique de la femme mariée: 40 ans déjà depuis le grand coup de barre», *Journal du Barreau*, vol. 36, n^o 13, 2004.
44. Bibliothèque nationale du Québec, *Débats de l'Assemblée nationale du Québec, 28^e législature, 31^e législature, 3^e session. Commission permanente des Richesses naturelles. Étude du projet de loi 70: Loi constituant la Société nationale de l'amiante*, 22 séances du 16 mars au 9 mai 1978.
45. La journée d'étude était intitulée *Nouvelles perspectives en histoire politique: la politique au Québec à travers ses acteurs, ses espaces et ses institutions (19^e-20^e siècles)*.
46. L'ouvrage récent de Bryan D. Palmer et Gaétan Héroux sur les contestations des chômeurs et des pauvres sans abris et travail dans la ville de Toronto peuvent assurément inspirer les analyses historiennes québécoises. Voir Bryan D. Palmer et Gaétan Héroux, *Toronto's Poor: A Rebellious History*, Toronto, Between the Lines, 2016, 523p.
47. L'histoire intellectuelle peut ici être mobilisée à bon escient, comme en témoigne d'ailleurs l'article de Valérie Lapointe-Gagnon dans le présent dossier.
48. Dans un article récemment publié, l'historienne Micheline Dumont propose d'ailleurs une réflexion particulièrement féconde sur la nécessité de s'intéresser à «la manière dont les actions que les femmes accomplissent sur la place publique sont perçues par les élites politiques et intellectuelles». Voir Micheline Dumont, «La culture politique durant la Révolution tranquille: l'invisibilité des femmes dans *Cité libre* et *l'Action nationale*», *Recherches féministes*, vol. 21, n^o 2, 2008, p. 103.